

**DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**SÉANCE DU 25 mai 2009**

*L'An Deux Mil Neuf, le vingt-cinq mai à vingt heures trente minutes*

**LE CONSEIL MUNICIPAL DE BOISME**

Dûment convoqué, s'est réuni en session extraordinaire au lieu habituel de ses séances sous la présidence de M. François GINGREAU, Maire.

Date de convocation : 22 mai 2009

**PRESENTS :** GINGREAU F. MAIRÉ E. GIRET A. DIGUET E. GAUTHIER P. MORIN Y. MERCERON A. LECOMTE JP. GARNIER C. BILLY J. OUDRY S

**ABSENTS EXCUSES :** HAY P. TAILLEFAIT C. BERNARD P.

**Procuration de Monsieur Patrick HAY à Monsieur François GINGREAU.**

Monsieur Eric DIGUET a été élu secrétaire de séance.

Lecture du compte – rendu de la dernière réunion.

**1. CHOIX SUR LE PROJET ECOLE GARDERIE**

Monsieur le Maire présente les différents projets proposés par l'architecte Luc COGNY (voir documents joints). Il convient de se prononcer sur l'un des 4 projets proposés afin de pouvoir avancer.

Monsieur le Maire propose de passer au vote : 1 pour scénario 1, 2 pour scénario 2, 3 pour scénario 3, 4 pour scénario 4.

On obtient 9 voix pour le projet 1 et 3 voix pour le projet 2, aucune voix pour les 2 autres projets.

Le Conseil Municipal a donc choisi le scénario 1. Il conviendra d'essayer d'ouvrir au maximum la cour d'école sur le parc.

**2. LANCEMENT CONSULTATION ARCHITECTE POUR LE PROJET BAR-RESTAURANT**

Monsieur le Maire explique qu'au vu des évolutions du projet école garderie, il serait peut-être judicieux de se pencher sur le projet bar-restaurant. Il propose de voter pour le lancement d'une consultation d'architecte.

11 Oui, on lance la consultation      0 Non, on attend      1 blanc

Le Conseil Municipal a donc choisi de lancer la consultation d'un architecte pour le projet bar-restaurant. Le Conseil Municipal donne tous pouvoirs à Monsieur le Maire pour la réalisation de cette opération.

## **QUESTIONS DIVERSES :**

### **❖ DELIBERATION POUR HEURES D'EVEIL MUSICAL.**

Comme chaque année, l'Ecole de Musique du Pays du Bocage Bressuirais propose aux écoles qui le souhaitent et après accord du Conseil Municipal de leur commune un temps d'Education Musicale en Milieu Scolaire (EMMS) effectué par un intervenant de l'Ecole de Musique du Pays du Bocage Bressuirais pour l'année scolaire 2009/2010. Suite au courrier du Directeur de l'école privée de Boismé, le temps estimé pour l'EMMS s'effectuerait sur l'année scolaire 2009/2010 pour 27 heures. Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité, donne son accord pour un temps d'Education Musicale en Milieu Scolaire de 27 heures x 50 € soit 1350 €. Le Conseil Municipal donne tous pouvoirs à Monsieur le Maire pour que l'opération soit effectuée.

- ❖ Demande du Comité des Fêtes pour le prêt du camion avec chauffeur pour le 13 juin 2009.  
Demande de signalisation par feux tricolores.
  
- ❖ Chapelle St Cyprien : demande de renseignements du Musée de Bressuire sur un prieuré St Cyprien à Boismé.
  
- ❖ Café-restaurant et logement : une visite a été faite par un possible acquéreur. Les locaux sont très dégradés. Concernant le tabac, un courrier des Douanes a été adressé à la mairie pour savoir s'il y avait un projet.
  
- ❖ Monsieur HÉRAULT est venu voir Monsieur le Maire concernant le panneau « Boismé entrée d'agglomération » qu'il souhaite voir repoussé dans la Rue Lescure à hauteur de l'ancienne maison de Monsieur MARILLEAU. Il souhaite également qu'une zone à 70 soit mise à la place du 50.
  
- ❖ Réunion le 25 juin à Clessé sur la gestion des Chemins Ruraux.
  
- ❖ Plan canicule : recensement des personnes âgées, fragiles ou vulnérables a été fait.
  
- ❖ Deux battues aux sangliers ont eu lieu les vendredi 15 et 22 mai.
  
- ❖ AG Lescure Football Vendredi 29 mai
  
- ❖ Monsieur Paul FUSEAU, qui fait des transports en montgolfière, voudrait mettre un panneau publicitaire présentant son activité et la Région à hauteur du Chemin des Bleures mais cela n'est pas prévu dans le PLU dans les zone A.

❖ Réunion jeudi 4 juin sur la démographie médicale

❖ **MISE A DISPOSITION DE LA SALLE OMNISPORTS AUPRES DE FAMILLES RURALES**

Comme chaque année, l'Association familles Rurales va utiliser la Salle Omnisports pour son centre de loisirs d'été qui aura lieu du 3 au 24 juillet 2009. Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité, donne son accord pour la mise à disposition de la salle omnisports. Le Conseil Municipal donne tous pouvoirs à Monsieur le Maire pour la réalisation de cette opération.

❖ **LANCEMENT CONSULTATION REVÊTEMENT ROUTE DES BLEURES**

Monsieur André GIRET, Adjoint à la voirie, explique que le dossier concernant la réfection du revêtement de la Route des Bleures est prêt. Il demande s'il est possible de lancer la consultation. Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, donne tous pouvoirs à Monsieur le Maire pour le lancement de la consultation concernant les travaux de la Route des Bleures.

Séance levée à 22 h 30 min

Le secrétaire,  
Maire,

Les membres présents,

Le